

## 53 Fibre et élagage en débat chez les propriétaires ruraux

**AMENAGEMENT** /// La Mayenne est en chantier pour passer au 100 % fibre. Les haies doivent être élaguées pour laisser passer les câbles, ce qui n'est pas sans interroger. Le Syndicat de la propriété rurale de la Mayenne a invité Jean-Marc Lalloz du collectif Bocage 53.

**T**oute la Mayenne aura la fibre, même la plus petite ferme à Rennes-en-Grenouille. Ce sera le deuxième département fibré de France, après Paris" expose Magali D'Argentré, conseillère départementale. Mais pour y parvenir, les chantiers d'élagage, voire d'arrachage de haies, se multiplient le long des routes mayennaises. Cela a provoqué la constitution du collectif Bocage 53, dont le président Jean-Marc Lalloz, ancien vétérinaire, était l'invité de l'assemblée générale du SDPPR 53 le 14 juin.

### L'exemple de Saint-Georges

Défenseur des haies, il est devenu "expert" du sujet fibre, il partage ses conseils aux propriétaires. L'après-midi se déroule entre exposé général et cas particuliers. "Le cahier des

charges du Département ne prévoit pas l'enfouissement, parce qu'il coûterait 1,5 milliard d'euros, alors que le passage aérien est estimé à 1,5 million d'euros. Mayenne fibre ne se charge de des voies publiques. Vous allez devoir négocier avec les fournisseurs d'Internet. Même si vous ne vous connectez pas, vous aurez la charge de haies si la fibre va desservir des fermes plus loin." Il suggère de faire jouer la concurrence entre les opérateurs.

Il invite surtout à prendre exemple sur la mairie de Saint-Georges-Buttavent qui a mutualisé l'opération, en sollicitant un élagueur professionnel local. 23 km ont été réalisés en trois jours, pour 2000 euros.

### Invitation au dialogue

Face aux situations d'abord inextricables,

il invite au dialogue. "Avant le 1<sup>er</sup> septembre ? Les délais sont restreints" regrette quelqu'un. "Si vous recevez le premier courrier, surtout ne restez pas silencieux, parce que le second ne vous laissera que quinze jours. Répondez et négociez une date." "Il faut laisser un mètre autour du fil ? Alors, on va être obligé d'abattre" regrette un propriétaire. "On défend un élagage intelligent. A chaque cas, on peut trouver une solution" assure Jean-Marc Lalloz. Par exemple, "s'il existe déjà des lignes téléphoniques enterrées, il est évident qu'on peut les utiliser".

Difficile de se positionner quand la réglementation n'est pas claire. En 2016, les mêmes parlementaires ont voté une loi qui impose l'élagage, et une autre sur la reconquête de la biodiversité qui limite les préjudices écologiques. Par ailleurs, la Pac interdit l'élagage entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet. Pour s'y retrouver, on peut s'adresser au Point info Bocage, accueilli par la chambre d'Agriculture, rappelle la DDT.

### Marchand de peur

Pour la chambre d'Agriculture, le président Stéphane Guioullier



"A chaque cas, on peut trouver une solution" défend Jean-Marc Lalloz.

amène le débat : "Je suis gêné par votre discours de marchand de peur" répond-il au président de Bocage 53. "Vous parlez de 400 km de haies arrachées, je ne souscris pas." Jean-Marc Lalloz répond : "Oui, personne ne l'a mesuré, mais ce chiffre est cité dans tous les documents officiels. C'est pourquoi nous réclamons un observatoire." Stéphane Guioullier estime que les haies, "c'est fait pour évoluer, c'est vivant". Il regrette "qu'on protège plus le bocage que l'élevage. Quand il n'y aura plus d'élevage, comment on fera pour le bocage ?"

Au milieu de ces interrogations et débats, Eric de Sorbay, vice-président du syndicat, pose une analyse plus sereine. Lors de l'arrivée du téléphone, il fallait aussi élaguer, rappelle-t-il. "Aujourd'hui, les branches touchent les fils, sans problème. La nature reprend ses droits et les fils passent à travers. Ce sera pareil pour la fibre et tout ira bien. Dites Oui à la fibre, négociez de façon intelligente et une fois que ce sera fait, on pourra passer à autre chose."

Rémi Hagel

## POLITIQUE

### 53 Le Département appuie la méthanisation

## En bref

### Sarthe

Les apprentis ont réuni plus

cation intensive qui se pratiquent à Barcelone en Espagne. Clémence s'y rend deux fois par an et le coût d'une semaine est d'environ 2500 €